



Conseil municipal
Jeudi 29 avril 2021

Sous la présidence de Mme Pascale GUAGNI-LE MOING

Présents :

Les conseillers municipaux :

Madame Emilie Sacrispeyre

Messieurs Franck Lorenzon, Arnaud Maubaret, David Labesque, Aurélien Laurent, Sébastien Rusch

Madame Cécile Joly, 3ème Adjointe,

Madame Aurore Castagnet, 2ème Adjointe,

Madame Céline Tréjaut 1ère Adjointe,

Madame Pascale Guagni Le-Moing, Maire

Excusé : Monsieur Dominique Goncalvès

Secrétaire de séance : Monsieur Sébastien Rusch

Date de la convocation de la séance : le 23/04/2021

Début de la séance 18h30

URBANISME

Accueil de Monsieur Duvigneau, invité pour vous présenter les informations complémentaires afin de prendre position concernant la zone agricole protégée. La majorité du conseil municipal se prononce contre la mise en place d'une zone agricole protégée estimant que les terrains agricoles sont suffisamment protégés par le zonage Agricole du PLUi

Échange concernant l'utilisation de servitude

Madame le Maire a réalisé son courrier type en réponse à toutes questions inhérentes au permis de construire de Monsieur Joliffe, un rendez-vous est pris avec l'entreprise de terrassement

ENVIRONNEMENT

Présentation du projet d'élaboration de schéma directeur de gestion des eaux pluviales et réponses au questionnaire d'étude de schéma, le conseil municipal estime qu'il n'y a pas d'intérêt à mener une étude pour la commune

PERSONNEL COMMUNAL

Compte-rendu de la commission du personnel communal du 26 avril 2021, point de situation, régularisation des dossiers auprès du centre de gestion, suppression d'un poste de secrétariat de mairie. Achat des équipements de protection individuelle finalisé, organisation calée pour le pot de départ d'Evelyne Arnaud le 2 juillet à 18h. Remaniement du poste d'adjoint d'animation et adjoint technique.

Officialisation du retour de Marjorie Castagnet

Suivi de formation, inscription à la formation d'autorisation d'intervention à proximité des réseaux pour Mustapha Es Samti, annulation de la formation manipulation des extincteurs prévue durant la période de confinement

Début du travail sur l'élaboration des lignes directrices de gestion

BATIMENTS / PATRIMOINE

Compte-rendu de l'expertise du groupe SAE sur le cours de terrain, descriptif des microfissures qui n'engagent pas la responsabilité civile décennale de l'entreprise. Toutefois le groupe SAE se propose d'intervenir directement dans le cadre de son service après-vente pour le comblement de ces fissures. En revanche il a été constaté un affaissement d'une dalle au droit d'un joint dans l'angle arrière gauche du terrain pour laquelle la responsabilité civile décennale de l'entreprise est engagée, son contrat d'assurance s'applique pour ce dommage.

Un devis de contrat d'entretien est attendu de la part de l'entreprise du groupe SAE, le terrain n'a été entretenu qu'une seule fois depuis sa réfection. Un défaut d'entretien pourrait compromettre la prise en charge de certaines réparations

Amorce de réflexion concernant la couverture du cours de tennis par des panneaux photovoltaïques ainsi que sur la création d'un City, un premier devis est attendu

VOIRIE

Compte-rendu de la réception des travaux avec le Centre Routier

Rencontre le 20 avril avec les responsables du centre routier et azimuth pour la réception définitive, l'entreprise Colas s'est excusée au dernier moment

Le Centre Routier attend le document du réel de la facturation avant de verser la subvention

Colas n'a toujours pas transmis le plan de récolement au Centre Routier, ils seront donc sollicités pour la transmission de ces deux documents

Les éléments qui ont été évoqués concernent essentiellement l'olive décrite comme un dispositif non adapté au trafic routier de cette départementale

Les bordures ne sont pas stabilisées, et se font chasser par les semis et les panneaux devront être remplacés par des panneaux flexibles auto relevables et moins hauts

Après ces modifications si la casse persiste, il faudra contacter la préfecture pour un rappel de bonne conduite aux transports exceptionnels voir même pour demander un radar d'agglomération

Les barrières bois ont été également évoquées, il s'agit d'un mobilier urbain qui d'après le Centre Routier pourrait provoquer un désordre, la réalisation d'un pont cassé a été proposée

Un point de vigilance d'un an voir 2 est posé concernant la tenue de l'enrobé à proximité des massifs, l'effet dépression de la chaussée + humidité de la terre pourrait dégrader l'enrobé

Éboulement sur la D123 la demande d'autorisation de travaux a été faite auprès du Centre Routier, des éléments sont à compléter au dossier

Organisation des élections Départementales et Régionales des 20 et 27 juin

Mise en œuvre d'une organisation conforme au protocole du ministère de l'Intérieur, nous pouvons faire les deux élections dans la même salle.

Cependant, nous devons matérialiser 2 parcours avec 2 bureaux de vote différents

2 tables 2 urnes 2 isolements seront installés

Il doit y avoir minimum 2 assesseurs par table

+ un président en permanence et une secrétaire

Le président ne peut pas faire partie des assesseurs

Pour remplir tous les créneaux horaires, il est tout à fait possible de faire appel à des électeurs

Dans le cadre des élections, les assesseurs deviennent tous prioritaires à la vaccination, une attestation du Maire sera fournie pour bénéficier de la vaccination avant le 8 juin.

CDC :

Suite au dernier épisode de gel et à nos propositions la CDC va créer une commission agriculture : Aurore Castagnet et Aurélien Laurent seront membres de cette commission.

FIN DE LA SEANCE 21H45